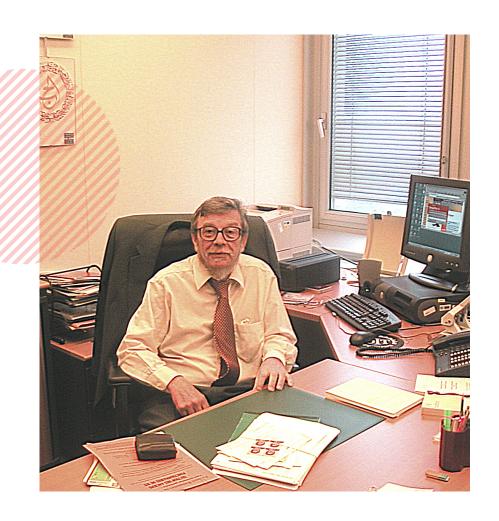
INTERVIEW

JEAN-VICTOR GRUAT, ANCIEN PRÉSIDENT DU SYNDICAT





PRÉSIDENT 2002-2005

Question 1

Que représente pour vous le Syndicat du personnel de l'OIT qui fête ses 100 ans cette année?

Une évidence. Comment le personnel de la seule organisation internationale tripartite pourrait-il ne pas être syndiqué ?

Question 2

Qu'est-ce qui a motivé votre engagement à vous présenter au poste de Président du Syndicat et quel message aimeriez-vous transmettre aux futurs présidents ?

J'avais une expérience syndicale dans la « vraie vie », avant mon entrée au BIT. Quand j'ai été approché, il m'a semblé naturel de la mettre au service de tous. Je savais que cela marcherait, pour avoir su apprécier la qualité du secrétariat, et la vitalité de l'institution. Pour les futur(e)s président(e)s, leur souhaiter de ne jamais oublier que nous ne sommes là que pour servir celles et ceux qui nous ont élu(e)s.



Question 4

Quels sont les 2 défis et les 2 succès majeurs auxquels vous avez dû faire face durant la durée de votre mandat?

<u>Deux défis</u>: peser en tant que Syndicat de l'OIT dans un contexte de globalisation où les leviers de commande réels étaient entre les mains d'une poignée de technocrates se situant audessus des organisations individuelles ; lutter contre la morosité et le scepticisme générés par la distanciation de décideurs n'ayant pratiquement de comptes à rendre à personne.

<u>Deux succès</u>: avoir pu à différentes reprises mobiliser le personnel, au-delà même de l'OIT, pour lutter contre la fatalité de la dégradation des conditions d'emploi et de travail; avoir réussi à faire vivre le dialogue social au sein de l'organisation créée pour le promouvoir

Question 3

Que vous ont apporté ces années de présidence ; avez-vous une anecdote qui reste présente dans votre mémoire.

Ces années m'ont énormément apporté en relations avec les autres, en discipline, en maitrise de soi et en persévérance. Elles ont été années de chaleur, de solidarité, de fraternité, bien loin de l'image bureaucratique souvent accolée à la fonction publique, fût-elle internationale. Un souvenir puisqu'il faut en choisir un – accompagner jusqu'à sa dernière heure au bureau un collègue injustement licencié, et l'accueillir six mois plus tard de retour, après qu'il ait gagné sa réintégration au tribunal grâce à l'assistance juridique financée par le Syndicat.

Question 5

En mot de la fin, que diriez-vous pour motiver les entrants au BIT et plus particulièrement les jeunes à rejoindre le Syndicat de l'OIT?

L'OIT est une organisation fondée sur le respect du droit syndical. Elle a la chance de compter sur un Syndicat, où toutes les sensibilités et catégories du personnel œuvrent ensemble harmonieusement au progrès de tous et de chacun. Ne pas adhérer à un tel Syndicat, c'est en fait agir contre la légitimité de l'organisation qui vous emploie.

